



SAISON 2023-2024: informations saison 2023-2024

Chers parents, Chères joueuses, Chers joueurs, Chers membres

La saison 2022-2023 arrive dans sa dernière ligne droite avec la traditionnelle valse des tournois.

Pour la prochaine saison nous sommes très fiers d'annoncer que notre Label 3 étoiles est confirmé. Avec les titres IP conquis en première phase en U19 et U17, le titre de champion provincial pour les U16, ainsi que tous les très beaux classements finaux de nos autres équipes, c'est certainement notre plus belle fierté !

COTISATION 2023-2024

Vous trouverez ci-dessous le détail des différents tarifs de la cotisation 2023-2024 avec également quelques informations et recommandations importantes.

La cotisation est payable uniquement par virement bancaire sur le compte de :

L'Ecole des jeunes n° **BE28 1030 3153 9620** en mentionnant le nom de l'enfant et sa catégorie.

Les réductions pour paiements anticipés et pour les deuxièmes, troisièmes, etc.... enfants restent d'application (voir la grille des tarifs)

Vous pouvez commander le package équipement directement via le lien suivant :

<https://www.rcsbrainois.com/boutique>,

qui vous renverra à un QR code pour la commande ; vous pourrez, avant commande, essayer le modèle pour définir la taille à commander, la commande ne sera validée qu'après le paiement complet de la cotisation et disponible dans les ± 10 jours suivants.

Les articles à 0€ correspondent aux articles du package saison 2023-2024.

Le pack se compose :

d'une veste de training, pantalon de training, polo, short jaune (joueur) rouge (gardien)

Bas jaune (joueur), rouge (gardien), une veste de coach et sac à dos.

Cet équipement est l'équipement obligatoire pour les matches ;

l'équipement des saisons précédentes, peut être utilisé pour les entraînements.

Trois points d'attention importants :

- 1) Aucune remise d'équipement ne sera pratiquée avant l'encaissement total de la cotisation de la nouvelle saison
- 2) A partir du 15 octobre 2023, le joueur / joueuse dont la cotisation n'est pas intégralement réglée (sauf accord pris avec le club) se verra interdire de participer aux séances d'entraînements et aux matches.
- 3) Le joueur / joueuse ne sera pas réinscrit(e) pour la saison 2023/2024 **si un solde de cotisation de la saison 2022/2023 reste à payer.**



R.C.S. Brainois – 00075

Intervention de votre mutuelle

Un remboursement partiel de la cotisation peut être obtenu auprès de votre mutuelle. Le club apposera le cachet nécessaire une fois la cotisation intégralement réglée.

Fiche signalétique

Il est obligatoire de remplir dès que possible la fiche signalétique pour la prochaine saison (y compris votre adresse e-mail) pour nous permettre de travailler avec un fichier actualisé et d'assurer une communication optimale.

Stages et entraînements spécifiques

Le RCS Brainois a conclu un accord de partenariat avec Black Eagles pour l'organisation de ses stages et également pour l'organisation d'entraînements spécifiques.

Toutes les informations seront envoyées aux membres et affichées dans le club-house.

Contact secrétariat

Toute question et/ou complément d'information administratives peuvent être adressés auprès de notre CQ Michèle Claes (micheleclaes@gmail.com ou 0479/371780)

Contacts sportifs

Toute question et/ou complément d'information sportifs peuvent être adressés aux contacts suivants :

RTFJ : **Géry SCOUPPE** – 0471/382818 - gescoupe@yahoo.fr

Coordination FESTIFOOT (U5 à U7) : **Jean-Claude GILIS**: 0472/388082 - jcg.0561@icloud.com

Coordination 5c5 (U8 – U9): **Benjamin ELSEN**: 0476/902792 - benjaminrcsbrainois@icloud.com

Coordination 8c8 (U10 à U13) : **Dylan DENUIT** : 0471/324712 - ddenuit@gmail.com

Coordination 5c5 et 8c8 : **Abdel M'ZOU DI** : 0455/100551 - abdelmzoudo4@gmail.com

Coordination FEMINA : **Didier DE MESMAEKER** : 0477/966007 – didierdm.foot@gmail.com

Direction sportive et coordination 11c11 : **Henri PENSIS** : 0479/268698 - henri.rcsbrainois@gmail.com

Les dates de reprise des entraînements sont les suivantes, et sont aussi disponibles sur notre site www.rcsbrainois.com

FOOT 11 c 11 : semaine du 24 juillet 2023

FOOT 8 c 8 : semaine du 07 août 2023

FOOT 5 c 5 : semaine du 14 août 2023

FESTIFOOT : semaine du 21 août 2023

U5 : 05 septembre 2023

Merci de consulter régulièrement notre site www.rcsbrainois.com pour toutes les informations utiles, ...

Nous vous souhaitons une excellente saison 2023/2024,

Le Comité du RCSB



R.C.S. Brainois – 00075

COTISATION 2022-2023

La cotisation couvre exclusivement les frais de formation engagés par le club

- **Préformation u5 :**
Cotisation de 350 €
- **Equipes de jeunes :**
Pour les u6 à u9 (Festifoot et football 5c5) : cotisation de 500 €
Pour les u10 à u19 (football 8c8 & 11c11) : cotisation de 600 €
- **Equipes « Femina » :**
Cotisation de 400 €
- Paiement d'un **acompte de 150 €** a valoir sur le montant de la cotisation lors d'une nouvelle affiliation ou d'un transfert ;
Pas d'acompte = pas de confirmation de l'affiliation ou du transfert.
- **Ristourne de 50 € par joueur à partir du 2^{ème} joueur(euse) inscrit(e) de la même famille**
À déduire directement lors du paiement de la cotisation.
- **Ristourne de 50 € si paiement intégral de la cotisation avant le 15 juin 2023**
- **Le paiement de la cotisation donne droit à 2 abonnements pour assister aux matches des jeunes et des équipes premières à domicile.**
Les tournois, matches à frais partagés ne sont pas compris dans l'abonnement .
- En cas de **difficulté à honorer** le paiement de la cotisation, le responsable financier reste à l'écoute et pourra vous orienter au mieux pour trouver la solution la mieux indiquée en ce y compris une intervention possible du CPAS.
- Intervention de votre **mutuelle** :
Un remboursement partiel de la cotisation peut être obtenu auprès de votre mutuelle,
Le club apposera le cachet nécessaire sur le formulaire de votre mutuelle une fois la cotisation intégralement réglée.
- Cotisation à payer sur le compte de l'école des jeunes du RCS Brainois n° **Be28 1030 3153 9620** avec en communication, **le nom de famille de l'enfant et sa catégorie.**



R.C.S. Brainois – 00075

- A partir du 31 août, plus aucun transfert sortant n'est autorisé (sauf cas exceptionnel et motivé). Toutefois, en cas de départ exceptionnel et autorisé par la direction du club, une cotisation minimale est due.

Il n'y a pas de règle générale, chaque cas sera apprécié individuellement par la direction de l'école des jeunes et le club ne délivrera au joueur concerné un transfert vers un autre club que s'il existe un accord complet entre les parties sur les modalités de départ.

Si les raisons invoquées sont considérées comme injustifiées, la cotisation totale restera due.

Lorsque la demande sera considérée comme justifiée par la direction du club, les règles suivantes servent de base et sont données à titre indicatif :

Indemnité de départ :

- Départ en août : montant forfaitaire de 100 € ;
- Départ en entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre : montant forfaitaire de 150 € ;
- Départ en entre le 1^{er} novembre et le 31 décembre : montant forfaitaire de 200 € ;
- Départ après le 1^{er} janvier de la saison entamée : montant complet.

Ces montants sont majorés de :

- 30 € de frais de transfert administratif ;
- 75 € si le package a été commandé mais non enlevé ;
- 125 € si le package a été commandé et enlevé (ou commandé et non enlevé à partir du 31 octobre).

- Les situations exceptionnelles telles que crise sanitaire ou autre cas de force majeure ne constituent pas une raison justifiée pour pouvoir exiger un remboursement partiel de la cotisation sauf si un minimum de 50% des prestations d'entraînement prévues au calendrier n'ont pu être proposées aux joueurs. Dans ce cas, un calcul au prorata pourrait être calculé afin de définir une indemnité éventuelle à rembourser. Ce calcul se fera après déduction de tous les coûts qui entrent en compte dans le calcul de la cotisation.

- **PAR LE PAIEMENT DE LA COTISATION, LE JOUEUR ET SES PARENTS ATTESTENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ACCEPTER INTEGRALEMENT LE REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DU RCS BRAINOIS. LE R.O.I. EST AFFICHE AU CLUB ET CONSULTABLE SUR LE SITE DU CLUB.**
